

Objectifs

Le DSRC Onco-Nouvelle-Aquitaine assure le déploiement du DCC K-Process copiloté par l'ARS Nouvelle-Aquitaine. La plupart des 3C de la région, organisant les RCP, voient les **médecins demandeurs pré-saisir leurs fiches via la plateforme**.

En 2021, l'**URPS Médecins Libéraux de Nouvelle-Aquitaine a exprimé le besoin d'associer les médecins correspondants** du patient au process, en amont de la RCP. L'équipe projet a recherché des solutions d'implémentation de cette **fonctionnalité au sein du DCC** en tenant compte des contraintes pour les différents acteurs : médecins correspondants, RCP, 3C, DSRC.

Méthodologie

Avec l'ambition de **ne pas générer de tâche supplémentaire** pour les secrétariats RCP, l'équipe projet a établi en 2021 une proposition fonctionnelle :

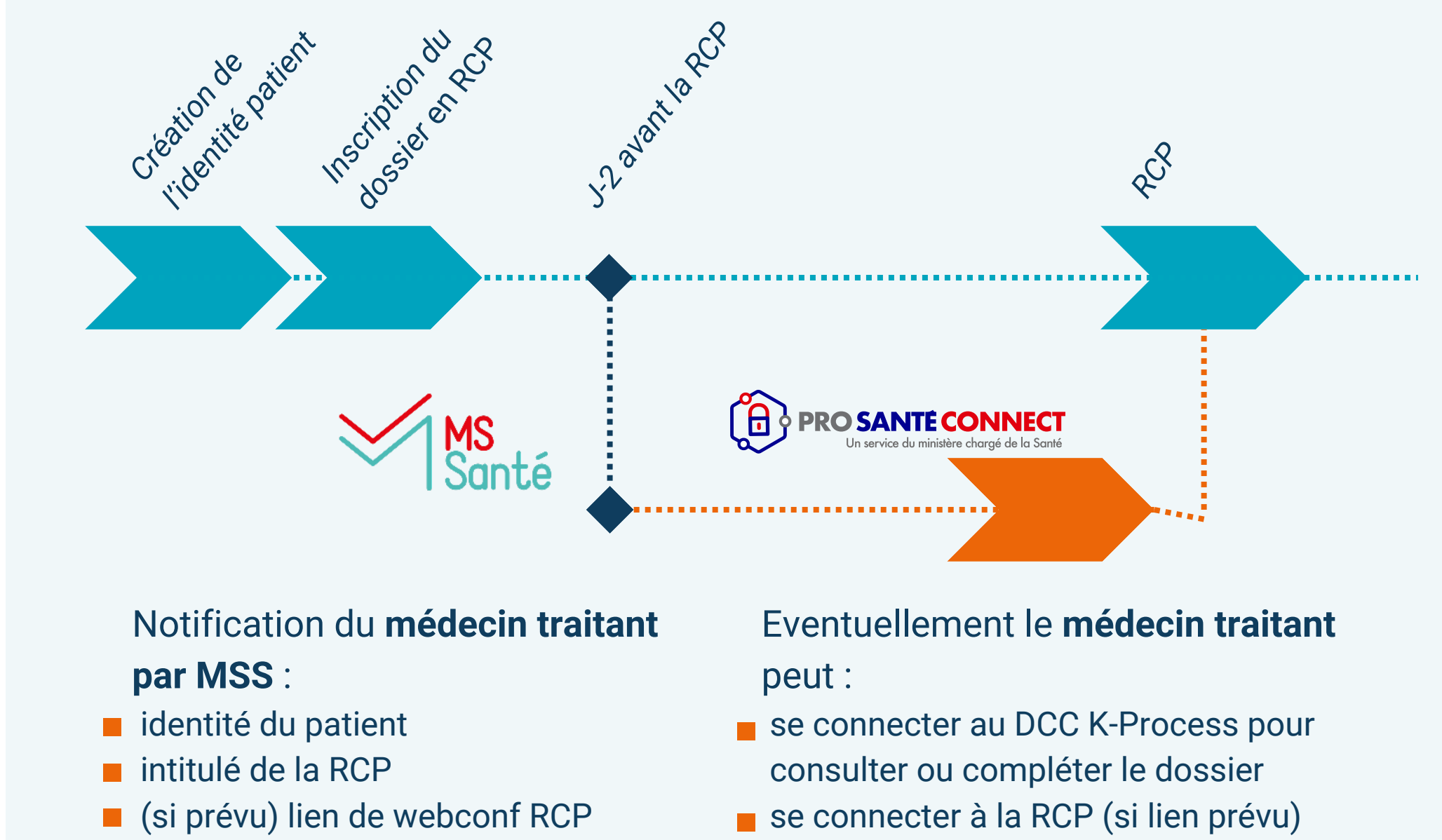
Planning

- 2021: proposition fonctionnelle** en réponse à la sollicitation par l'URPS ML
- 2022:** concertation avec l'URPS ML et deux 3C pilotes
- 2022-2023:** expérimentation et ouverture au volontariat
- 2023:** validation du dispositif en comité de pilotage DCC K-Process
- Janvier 2025: généralisation à l'ensemble des RCP K-Process**

Proposition

- délai minimum** avant la RCP pour l'envoi des notifications MSSanté
- limitation aux médecins traitants** (et non à l'ensemble des correspondants)
- section commentaire réservée** au médecin traitant au sein de la fiche RCP
- éventuel lien de webconférence** vers la RCP
- indicateurs de suivi** d'usage de la fonctionnalité

En pratique

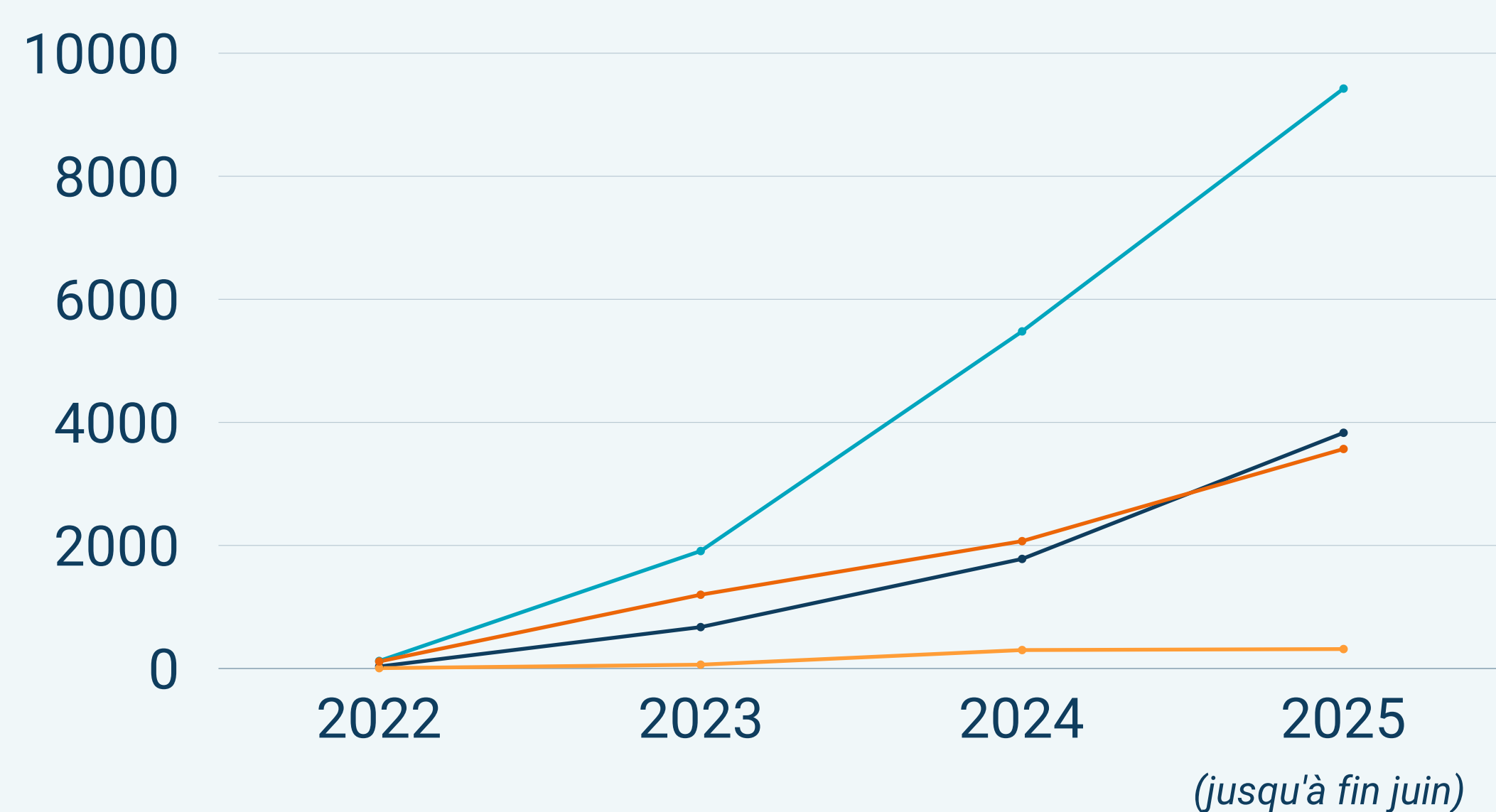


Résultats

Depuis **janvier 2025, en moyenne 2000 notifications mensuelles** ont été transmises aux médecins traitants pour les pré-fiches éligibles au dispositif (soit environ 4 fois plus que début 2024).

L'ensemble des médecins traitants qui se sont connectés ont pu – sans formation préalable ou recours au support – s'authentifier (via ProSanté Connect) et naviguer jusqu'à la fiche.

Évolution du déploiement et des usages



- Nombre de RCP (sessions) configurées avec le dispositif de notification
- Nombre de Fiches RCP (dossiers) ayant fait l'objet d'une notification préalable vers le médecin traitant
- Nombre de médecins traitants distincts connectés
- Nombre de connexions de médecins traitants à la plateforme

En moyenne, **3 à 5% de ces notifications donnent lieu à une connexion du médecin traitant**.

Par an, le nombre de contributions écrites de la part du médecin traitant reste inférieur à 20.

Conclusion

Si une appréhension sur une charge de travail a été exprimée par les 3C avant la généralisation, elle ne s'est pas matérialisée.

Au delà du nombre de notifications émises (1^{er} enjeu) qui évolue avec l'extension du dispositif, le nombre de contributions de la part de médecins traitants reste très marginal et **le nombre de connexions varie de manière importante** dans des proportions qu'il convient d'examiner notamment afin de prendre la mesure de l'effet "découverte" d'un dispositif récent au niveau régional.

L'équipe projet envisage la **mise en œuvre d'une enquête de satisfaction** auprès des médecins traitants notifiés, des 3C et des médecins animateurs de RCP.

